

RAPPORT FINANCIER

16ème congrès de l'Union Locale CGT de Saintes
19 et 20 juin 2012

Ce rapport financier concerne les années 2010 et 2011.

En changeant de trésorier au dernier congrès de juin 2010, nous avons également changé de méthode comptable à partir du 1^{er} janvier 2011. En effet, nous tenons maintenant une comptabilité d'engagement, c'est à dire que les recettes et les dépenses sont comptabilisées au jour de l'évènement et non pas au jour du règlement.

Il y a plusieurs raisons à ce changement :

- La comptabilité correspond exactement à l'activité de l'UL.
- La fusion des comptes comptables du DLAJ avec ceux de l'UL, car l'activité juridique fait partie intégrante de l'Union Locale et ne doit pas être traitée à part. Elle n'a d'ailleurs pas de statuts déposés (pour info, Indecosa est une association avec des statuts déposés, ayant sa propre comptabilité).
- La mise en place d'une **comptabilité analytique** permettant d'affecter chaque montant à une activité de l'UL (DLAJ, formation, loto, etc....). Ainsi, vous pouvez voir sur les documents qui vous ont été remis un compte de résultat 2011 et 2010 par postes. Ce document devrait vous permettre une lecture plus claire et plus parlante de la comptabilité. Pour l'année 2010, n'ayant pas de comptabilité analytique, le tableau est moins précis que pour l'année 2011.

Grâce à cette méthode de travail, il est possible de connaître le bilan de l'activité du DLAJ, par exemple, tout en ayant fusionné les comptes avec ceux de l'union locale.

- Application des **nouvelles normes comptables** conformément à la loi de modernisation sociale du 20 août 2008 qui nous impose, entre autre, de tenir une comptabilité d'engagement et de publier nos comptes soit, sur notre site Internet, soit auprès de la DIRECCT. Ceci concerne les structures dont les ressources sont comprises entre 230 000 € et 2 000 € et est applicable à partir des comptes 2012, publiés en 2013.

Les structures ayant moins de 2 000 € de ressources peuvent tenir une simple trésorerie avec numérotation des pièces. Elles doivent malgré tout publier leur tableau de ressources tous les ans.

Pour information, le Cogitiel a été adapté afin que les petites structures (moins de 2 000 €) puissent y tenir leur comptabilité.

Petite information concernant la loi sur la représentativité : les statuts des syndicats doivent être déposés depuis 2 ans au moins pour que le syndicat soit représentatif (ne pas oublier de déposer les modifications des statuts).

Année 2010

L'année 2010 a été particulièrement riche en évènements, surtout à cause des manifestations sur les retraites.

Etant donné que nous sommes toujours à la recherche de financements, nous avons tenu des stands avec buvette et sandwichs à pratiquement toutes les manifestations. Cela a représenté beaucoup de travail et mobilisé pas mal de personnes, mais cela a été bénéfique pour nos finances.

Nous avons donc pu dégager un **excédant de 9 857,82 €** sur l'année qui se répartit comme suit :

Activité juridique – DLAJ Excédant → 720,27 €

Nous avons encaissé 12 900 € d'articles 700 du CPC (frais engagés pour monter les dossiers Prud'hommes) et les dépenses les plus importantes concernent le matériel de photocopie Rex Rotary, la location s'élève à 7 611,16 € ; viennent ensuite les achats de documentation (code du travail, abonnements, etc....) pour 831,55 €, les honoraires d'huissiers pour faire appliquer les décisions du tribunal pour 848,06 €, et enfin les frais de téléphone pour 581,76 €. Il y a eu également une régularisation de compte pour 1 978,54 € (il s'agit d'un ordinateur qui n'avait pas été enregistré en frais lors de son achat les années précédentes).

Activité loto Excédant → 2 670,79 €

Les recettes du loto (cartons, tombola et buvette) se sont élevées à 3 918,84€ et les achats à 1 248,05 € (lots, marchandises buvette et location de la salle).

Comme vous pouvez le constater, là encore, cette soirée loto demande beaucoup de travail et de main d'œuvre, mais elle tient une part non négligeable dans nos finances.

Activité formation Excédant → 482,62 €

Entre les refacturations que nous faisons aux syndicats et la subvention que nous percevons de la confédération, nos recettes s'élèvent à 1 101€ et les frais engagés (repas et documentation) se montent à 618,38€.

Ce résultat est évidemment lié au nombre de stages que nous organisons dans l'année et donc au nombre de stagiaire que les syndicats inscrivent.

Activité retraités multipro Excédant → 360,30 €

Il s'agit des cotisations nettes des retraités. A ce jour, mis à part deux syndiqués, les retraités paient une cotisation de 56 € comprenant l'abonnement à Vie Nouvelle de 13,60 €, ce qui porte la cotisation nette à 42,40 €, soit 3,53 € par mois. Devant les difficultés financières de notre UL, pourquoi la cotisation des syndiqués retraités n'est elle pas fixée à 1%, comme pour les syndiqués actifs qui n'ont pas forcément des revenus plus élevés que les pensions des retraités.

Autres postes Union Locale Excédant → 5 623,84 €

- Cotisations et reversements Cogétise net : 15 358,26 € il s'agit là de notre principale source de financement. En 2010, et en raison de l'important combat sur les retraites, nous avons connu une hausse significative du nombre de syndiqués.

- Photocopies et reproduction : C'est notre poste de dépense le plus important. La location et la maintenance s'élevaient à 23 085,67 € desquelles il faut déduire la participation que nous avons reçue de Riso pour 18 000 €, ainsi que la refacturation de tirages que nous faisons pour les syndicats.
Il reste donc à notre charge pour ce poste la somme de 3 266,84 €.
- Le poste des salaires et charges sociales représente 5 088,70 €. Notre secrétaire travaille à l'UL 8 heures par semaine. Son salaire suit au minimum l'évolution du SMIC en pourcentage.
- La communication et l'informatique englobent les frais de téléphone fixe et portable (Secrétaire Général), d'affranchissement pour 3 125,64 €. Nous avons envoyé un courrier à tous les syndiqués pour le congrès 2010, ce qui a augmenté les frais d'affranchissement.
- Comme nous l'avons vu plus haut, nous avons tenu plusieurs buvettes pendant les manifestations 2010. Ceci nous a permis d'en retirer un excédant net de 3 168,94 €. La recette des buvettes s'élève à 4 154,50 € et la vente de matériel CGT à 965,90 €. A cela, il faut déduire les achats de marchandises pour 2 413,53 €, les achats de matériel CGT pour 1 134,01 € et la rémunération d'un groupe de musiciens pour 270 €. Pour faire face à tous les frais engagés lors de ces manifestations, nous avons perçu une subvention de l'union départementale pour 2 051,64 €.
- Nous avons également un poste de dépenses important avec les frais de déplacements et les repas de réunions de travail. En 2010, nous avons également eu des dépenses importantes avec l'organisation du congrès.
L'ensemble de ces dépenses s'élève à 3 535,14 €
- Les autres postes divers font ressortir un excédant de 2 112,96 € essentiellement dû au redressement URSSAF qui nous a remboursé la somme de 2 556,00 € de trop payé (réduction bas salaires).
Dans ce poste, il y a également l'assurance, les fournitures de bureau (399,73 €) le petit matériel (305,13 €).

Année 2011

Contrairement à l'année 2010, l'année 2011 a été beaucoup plus calme, du moins en ce qui concerne les manifestations. Nous n'avons donc pas bénéficié de l'apport financier des différents stands.

L'année 2011 marque également la fin des aides financières sur notre matériel de reprographie et donc le début de nos problèmes financiers, d'autant plus que les engagements pris par les syndicats lors de l'achat de la grosse machine RISO, n'ont pas été suivis. En effet, ce matériel avait été pris en location afin de mutualiser les moyens de reproduction pour tous les syndicats de notre secteur.

Or, mis à part la CSD, les territoriaux et les cheminots exécution, les autres syndicats n'ont pas fait travailler l'UL pour les tirages. Ceci nous a lourdement pénalisé que ce soit pour le paiement des loyers, comme pour le salaire de notre secrétaire administrative.

Nous enregistrons donc pour l'année 2011, **un déficit de 9 596,85 euros** qui se répartit comme suit :

Activité juridique – DLAJ Excédant → 720,27 €uros

Il y a une stabilité au niveau des Articles 700 qui nous sont reversés par les salariés que nous défendons au Tribunal des prud'hommes ou de la Cour d'Appel de Poitiers. Sur ces recettes de 13 240 € il faut déduire, comme l'an passé, la location du photocopieur du rez-de-chaussée pour 7 607,36 €, les frais de documentation pour 769,39 €, les frais d'huissiers pour 453,87 €, les frais de téléphone et d'affranchissement pour 686,90 €.

Activité loto Excédant → 1 657,49 €uros

Nous avons eu beaucoup moins de participants lors de notre loto du 5 mars. De ce fait, la vente des cartons, des tickets de tombola et de la buvette s'élève seulement à 3 036,20 € contre 3 918,84 € en 2010. Les achats de lots et marchandises pour la buvette ont légèrement augmenté, passant de 1 248,05 € à 1 378,71 €.

Activité formation Excédant → 375,37 €uros

Nous avons organisé un seul stage 1^{er} niveau en 2011 pour 1 455 € de recettes. Nous avons pris en charge le salaire d'un de nos stagiaires, ainsi que les frais de déplacements d'une syndiquée multipro qui a dû faire son 1^{er} niveau à Rochefort.

Activité retraités multipro Excédant → 276,86 €uros

Les cotisations nettes s'élèvent à 344,15 € desquelles il faut déduire les frais d'affranchissement, ainsi que les frais de déplacement pour le congrès USR qui ont été mutualisés avec la SNCF et l'hôpital.

Autres postes union locale Déficit → 15 244,92 €uros

- Les cotisations multipro nettes s'élèvent à 15 069,19 €, soit 300 € de moins qu'en 2010, ce qui s'explique par la diminution du nombre de syndiqués (72 FNI en 2010 et 55 en 2011).
- Photocopies et reproduction : le poste de location du matériel est passé à 27 824,47 € soit 10 500 € de plus qu'en 2010. Nous avons trois photocopieurs en location. La 1^{ère} participation de Riso est arrivée à son terme en 2010. Pour 2011, nous avons réussi à obtenir une participation supplémentaire de 12 615,20 € mais il a fallu pour cela accepter la mise en place d'un nouveau photocopieur, ce qui explique la hausse du poste « loyer ». Après imputation des refacturations aux syndicats, des frais de maintenance et du papier, il reste à la charge de l'UL la somme de 17 464,09 €. C'est un poste beaucoup trop lourd pour une petite structure comme la nôtre.
- Le poste salaires et cotisations sociales (coût : 5 929,82 €) est en augmentation en raison de l'indexation du salaire de notre secrétaire administrative sur la hausse du SMIC. Il y a eu également des hausses de cotisations de l'AG2R. La méthode de comptabilisation des salaires et charges a été modifiée mais le résultat global reste le même.
- Communication et informatique : déficit de 3 885,19 €. Principaux changements :
 - location d'un serveur informatique chez Rex Rotary, ce qui nous permet de pouvoir travailler à plusieurs sur les mêmes dossiers, et permet également une meilleure sécurité pour les données (coût net : 868,12 €)

- changement de fournisseur téléphonique (Bouygues au lieu de France Télécom) en fin d'année 2011. Nous avons maintenant les appels illimités vers les portables, une ligne supplémentaire, ainsi qu'un téléphone portable au nom de l'UL pour le secrétaire général (ce qui est recommandé dans les nouvelles normes comptables).
 - location d'une machine à affranchir chez Satas (140 €).
 - achat d'une banderole pour les manifestations (170 €).
- Buvettes et manifestations : déficit de 118,30 €. Il y a eu un seul stand dans l'année pour la manifestation d'octobre 2011.
 - Déplacements et repas : coût de 2 406,80 €, en baisse de 1 128,34 € par rapport à 2010, où nous avons eu les frais du congrès ainsi que des locations de bus pendant les manifestations.
 - Autres postes divers : coût 509,91 €. La principale différence avec 2010 correspond au remboursement de l'URSSAF que nous avons eu en 2010 et que nous n'avons pas eu en 2011. Sinon, il s'agit toujours des frais d'assurance, fournitures de bureau, documentation, subvention du comité de bourse, intérêts du livret bleu, etc.

En conclusion, la situation financière de l'Union Locale est très inquiétante. Les loyers du matériel sont beaucoup trop importants et l'union locale n'est pas en mesure d'y faire face. Nous n'avons plus d'économies et nous avons dû faire des prélèvements sur le compte du DLAJ. Nous avons alerté Riso et Rex Rotary afin de pouvoir trouver des solutions. Les contrats ne peuvent pas être suspendus car nous serions contraints de payer tous les loyers dus jusqu'à l'échéance des contrats. Nous avons seulement réussi à diminuer le contrat de maintenance Riso, en diminuant le nombre de tirages par trimestre. Si les partenariats avec Riso et Rex Rotary nous ont aidés sur le moment, ils nous ont enfoncés dans une spirale de dettes sur le long terme que nous ne pouvons plus arrêter, un peu comme les crédits revolving.

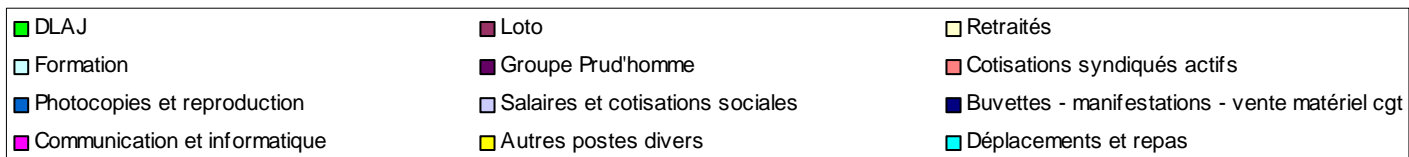
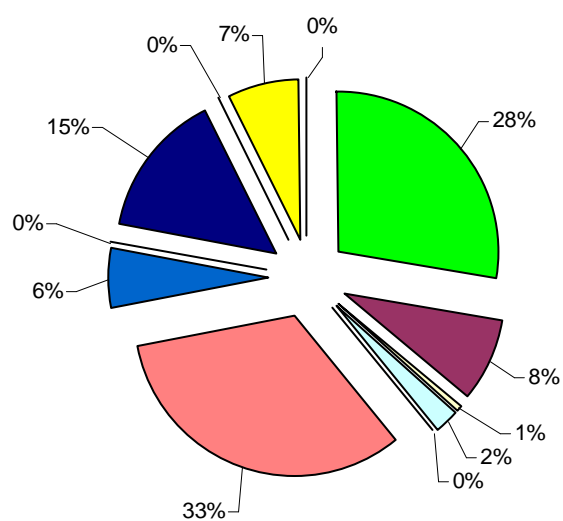
Nous avons alerté l'Union Départementale à ce sujet, et ils sont en train d'étudier une solution de mutualisation du matériel sur le département. Pour l'UL de Saintes, il faudrait que nous puissions limiter nos dépenses à un seul photocopieur, plus le serveur informatique. Gérard Pinaud consulte actuellement les différents fournisseurs de matériel afin de trouver la solution la plus économique pour tout le monde. C'est la seule porte de sortie que nous ayons. Nous n'excluons pas non plus l'hypothèse de demander une participation financière aux syndicats de notre territoire.

Pour l'année 2012, le budget tient compte de l'hypothèse d'une solution venant de l'UD. Ce sera également la première année où nous déposerons nos comptes.

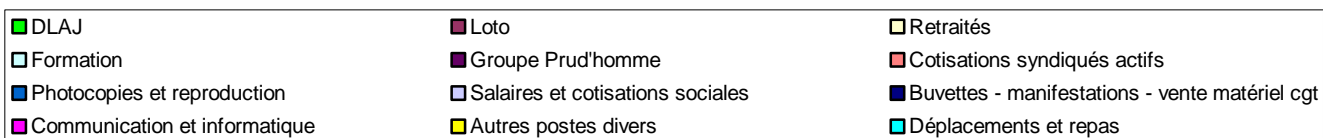
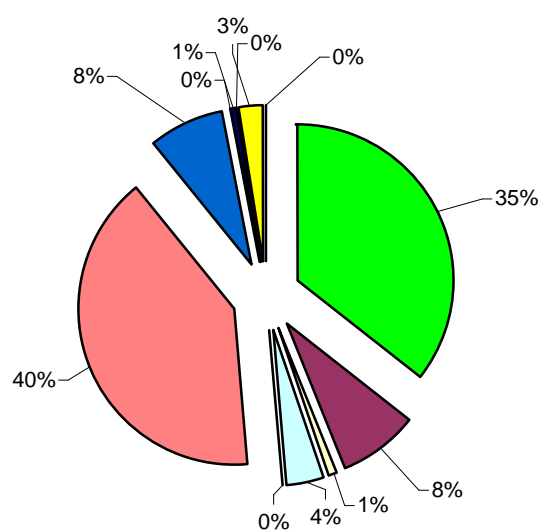
Quant à moi, je continuerai la comptabilité de l'UL mais je ne serais plus la trésorière.

Corinne Moreau,
Trésorière

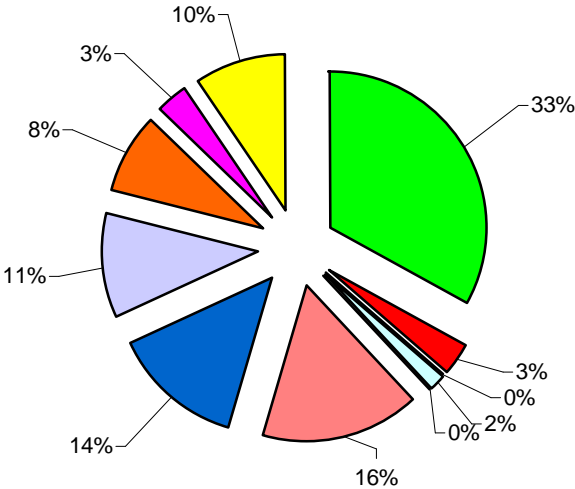
Recettes 2010



Recettes 2011

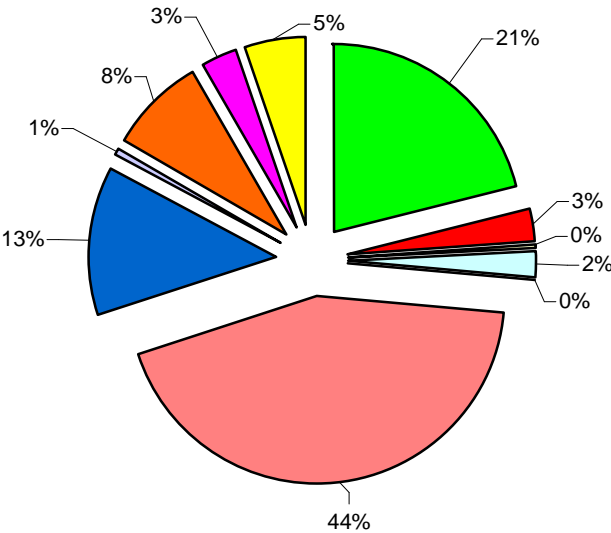


Dépenses 2010



DLAJ	Loto	Retraités
Formation	Cotisations syndiqués actifs	Photocopies et reproduction
Salaires et cotisations sociales	Buvettes - manifestations - vente matériel cgt	Communication et informatique
Autres postes divers	Déplacements et repas	

Dépenses 2011



DLAJ	Loto	Retraités
Formation	Cotisations syndiqués actifs	Photocopies et reproduction
Salaires et cotisations sociales	Buvettes - manifestations - vente matériel cgt	Communication et informatique
Autres postes divers	Déplacements et repas	

POSTES	Recettes 2011	Dépenses 2011	Solde au 31/12/2011	Recettes 2010	Dépenses 2010	Solde au 31/12/2010
DLAJ	13 240,00	9 818,75	3 421,25	13 014,60	12 294,33	720,27
Loto	3 036,20	1 378,71	1 657,49	3 918,84	1 248,05	2 670,79
Retraités	344,15	117,29	226,86	360,30	0,00	360,30
Formation	1 455,00	1 079,63	375,37	1 101,00	618,38	482,62
Groupe Prud'homme	0,00	32,90	-32,90	0,00	0,00	0,00
Cotisations syndiqués actifs	15 069,19	0,00	15 069,19	15 358,26	0,00	15 358,26
Photocopies et reproduction	2 845,80	20 309,89	-17 464,09	2 782,56	6 049,40	-3 266,84
Salaires et cotisations sociales	0,00	5 929,82	-5 929,82	0,00	5 088,70	-5 088,70
Buvettes - manifestations - vente matériel cgt	239,50	357,80	-118,30	7 172,04	4 003,10	3 168,94
Communication et informatique	0,00	3 885,19	-3 885,19	0,00	3 125,64	-3 125,64
Autres postes divers	947,19	1 457,10	-509,91	3 332,99	1 220,03	2 112,96
Déplacements et repas	0,00	2 406,80	-2 406,80	0,00	3 535,14	-3 535,14
Totaux	37 177,03	46 773,88	-9 596,85	47 040,59	37 182,77	9 857,82

COMPARAISON DES RESULTATS PAR ACTIVITES 2010 ET 2011

